

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/02/08-3/03****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210208-lmc100000021707-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

OBJET : Liaison sud de Chelles - Convention de financement relative aux acquisitions foncières et travaux du franchissement du canal de Chelles, avec la Région Ile-de-France.

Dans le cadre de la liaison sud de Chelles, le Département va réaliser les acquisitions foncières et les travaux de franchissement du canal de Chelles. La Région Ile-de-France a accepté de subventionner ces acquisitions et travaux. La convention à intervenir entre la Région Ile-de-France et le Département en définit les modalités.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

Vu la délibération du Conseil général n° 4/01 du 28 janvier 2002, prenant en considération le projet de la liaison routière sud de Chelles sur le territoire des communes de Chelles et Vaires-sur-Marne ;

Vu la délibération du Conseil général n° 4/04 du 28 mars 2003, prenant en considération le projet modificatif de la liaison routière sud de Chelles sur le territoire des communes de Chelles et Vaires-sur-Marne ;

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative au règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Département n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n°3/02 en date du 9 juin 2017 approuvant le contrat cadre relatif à la mise en œuvre du Plan« anti-bouchon » et pour changer la route »

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/02 en date du 7 février 2020 approuvant l'avenant n° 1 au contrat-cadre relatif à la mise en œuvre du Plan « anti-bouchon » et pour changer la route,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 3/01 et 7/01 en date du 17 décembre 2020, relatives au vote du budget départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les termes de la convention dont le projet figure en annexe de la présente délibération, relative à la subvention octroyée par la Région Ile-de-France pour les acquisitions foncières et les travaux de franchissement du canal de Chelles, dans le cadre de la liaison sud de Chelles.

Article 2: d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention au nom du Département.

Article 3 : d'imputer les crédits nécessaires à la réalisation des travaux sus-visés sur les opérations « Liaison Sud de CHELLES (DI02) » et « Liaison sud de Chelles - OA (Jeux Olympiques) (DI21) » de l'action « Raccorder les pôles ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne